



RAPPORT D'ACTIVITES

2021





SOMMAIRE

1 LE SYNDICAT RIVIERES SALAT VOLP - SSV	3
1.1 Territoire	3
1.2 Compétence	4
1.3 Les élus	5
1.4 L'équipe	6
1.5 Le bilan financier	7
2 BILAN DES ACTIVITES 2021	8
2.1 AXE 1 : GESTION DES ESPACES TAMPONS	9
2.2 AXE 2 : GESTION DE LA VEGETATION ET DU LIT DES COURS D'EAU	10
2.3 AXE 3 : GESTION DES ESPECES INVASIVES	15
2.4 AXE 4 : RETABLIR LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	17
2.5 AXE 5 : PREVENTION DES INONDATIONS	17
2.6 AXE 6 : VALORISATION DES COURS D'EAU	21
2.7 AXE 7 : PREVERSER LA QUALITE DE L'EAU	22
2.8 AXE 8 : ORGANISER LA GESTION INTEGREE	25
2.9 AXE 9 : COMMUNICATION / SENSIBILISATION	28

1 LE SYNDICAT RIVIERES SALAT VOLP - SSV

1.1 Territoire

Quelques chiffres :

2 départements

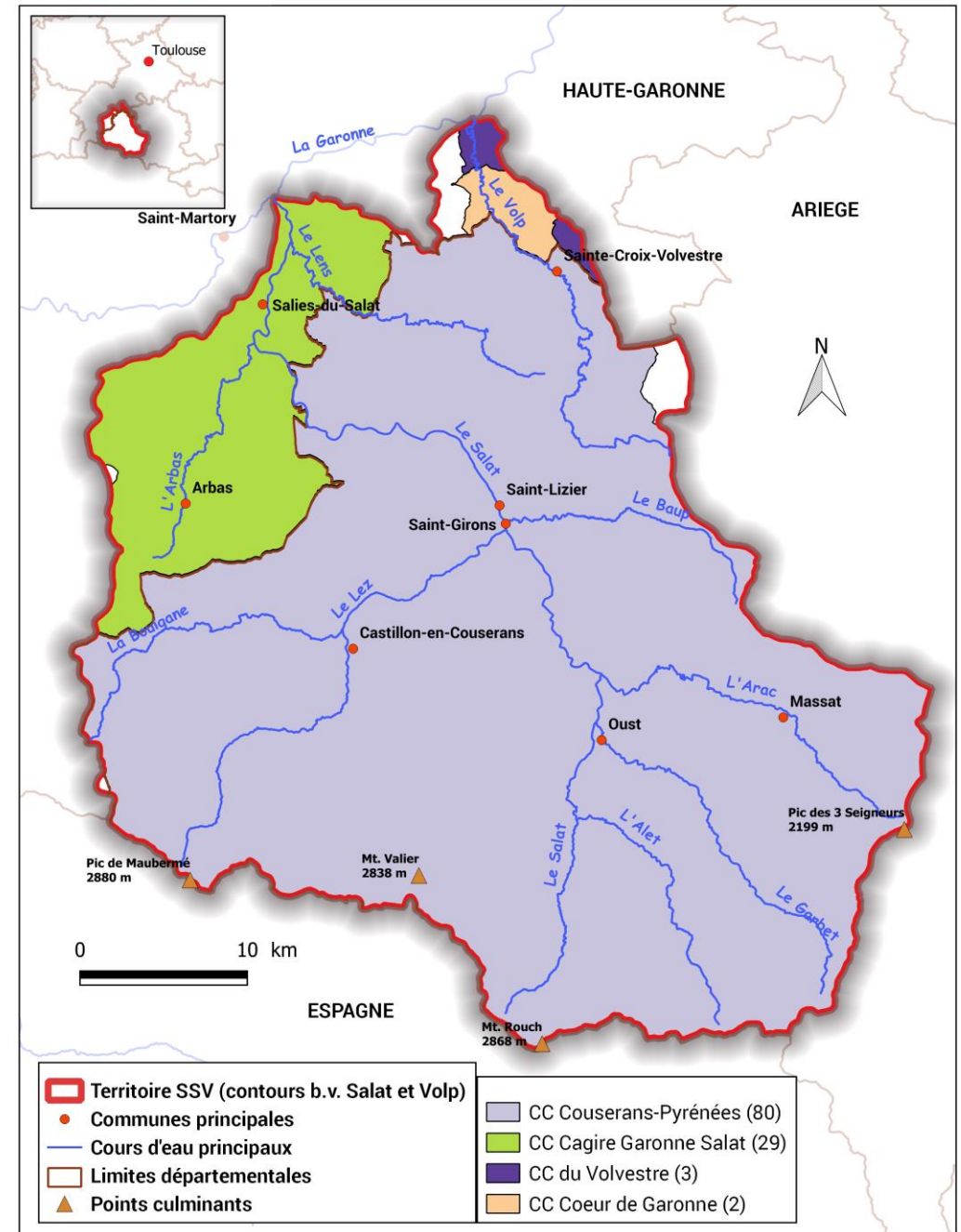
4 communautés de communes

114 communes

40 119 habitants

600 km de cours principaux

1700 km² de bassins versants



1.2 Compétence

L'unique compétence du syndicat est la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations dit **GEMAPI**.

La compétence GEMAPI, c'est quoi ?

Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

Exemples = restauration des champs d'expansion des crues, restauration de la morphologie des cours d'eau, préservation des espaces de mobilité.



Entretien et aménagement des cours d'eau, lacs et plans d'eau

Exemple = entretien de la végétation des berges et du lit des rivières.



Défense contre les inondations

Exemples= Animation du Plan d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) d'Intention du Salat, gestion des embâcles, gestion des ouvrages de protections, digues.



Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

Exemples = gestion des zones humides, restaurer la continuité écologique des cours d'eau.



1.3 Les élus

Le conseil syndical du SSV est composé de 22 délégués :

- 16 délégués sont issus de la communauté de communes Couserans-Pyrénées
- 4 délégués sont issus de la communauté de communes Cagire Garonne Salat
- 1 délégué est issu de la communauté de communes Cœur de Garonne
- 1 déléguée est issue de la communauté de communes du Volvestre

En 2021, sous la présidence de Daniel ARTAUD :

5 conseils syndicaux

2 réunions de bureau

3 réunions Président, Vice-Présidents

3 commissions d'appel d'offres

42 heures de débats

28 délibérations

C O N S E I L	Président	Daniel ARTAUD Maire de Barjac – CC Couserans-Pyrénées		
	Vice-Présidents	André VIDAL Maire d'ALEU CC Couserans-Pyrénées	Alain SOULE Adjoint au Maire d'HIS CC Cagire Garonne Salat	
	B U R E A U	Nathalie AURIAC Maire de GAJAN CC Couserans-Pyrénées	Ginette BUSCA Maire de MONTJOIE-EN-COUSERANS CC Couserans-Pyrénées	
		Christian CARRERE Maire d'ERCE CC Couserans-Pyrénées	David GARDELLE Adjoint au Maire de SAINT-MARTORY CC Cagire Garonne Salat	
		Jacques SERVAT Maire de LE PLAN CC Cœur de Garonne	Alain TOUZET Adjoint au Maire de PRAT- BONREPAUX CC Couserans-Pyrénées	
		Gilbert ANGELINA Adjoint au Maire de SAINT-GIRONS CC Couserans-Pyrénées	Roselyne ARTIGUES Conseillère Municipale de MONTASTRUC- DE-SALIES - CC Cagire Garonne Salat	
		Frédéric BONNEL Maire de RIMONT CC Couserans-Pyrénées	Laurent BOUTET Adjoint au Maire de SAINT-LIZIER CC Couserans-Pyrénées	
		Alain CAU Maire de MAUVEZIN-DE-PRAT CC Couserans-Pyrénées	Roselyne CUSSOL Adjoint au Maire de SAINT- CHRISTAUD CC Volvestre	
		Charles DAFFIS Maire de AUGIREIN CC Couserans-Pyrénées	Jean-Claude DEGA Maire d'ERP CC Couserans-Pyrénées	
		Jean DOUSSAIN Maire de SAINTE-CROIX-VOLVESTRE CC Couserans-Pyrénées	Régis ESPES Adjoint au Maire de BORDES- UCHENTEIN CC Couserans-Pyrénées	
S Y N D I C A L	Gilles FAVAREL Maire de CABANAC-CAZAUX CC Cagire Garonne Salat	Pierre PARIS Adjoint au Maire de LORP- SENTARAILLE CC Couserans-Pyrénées		
	Richard PETITALOT Maire de LACOURT CC Couserans-Pyrénées			

1.4 L'équipe

En 2021, l'équipe du Syndicat rivières Salat Volp est composée de 6 agents, employés à temps plein.

Isabelle ESCAICH
Administration générale,
Finances, RH



Sous la présidence de
Daniel ARTAUD



Gilles DOMENC
Directeur



Louise ADELIE-SEGARD
Animatrice du Programme d'Actions
de prévention des Inondations (Papi)



Jonathan APARICIO
Technicien Milieux Aquatiques
Référent : Travaux, SIG, Espèces
Exotiques Envahissantes



Sylvain MALFETTES
Technicien Milieux
Aquatiques depuis le
le 1^{er} juin 2021



Peggy GUERIN
Technicienne Milieux
Aquatiques
Référente : Zones Humides,
Biodiversité, Communication



1.5 Le bilan financier

Le SSV est un syndicat dont les ressources financières sont constituées par les participations de ses membres (communautés de communes) et les subventions des organismes publics comme l'Agence de l'Eau, la Région Occitanie, les Conseils Départementaux de l'Ariège et de la Haute-Garonne et l'Etat.

FONCTIONNEMENT :

Pour l'année 2021 les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 429 121 €. Les charges de personnel représentent 54 % de la dépense, les études du Papi d'Intention du Salat 20 %, les frais de fonctionnement du syndicat 11 % (loyer, frais administratifs, etc.) et les mises à disposition des brigades pour la réalisation d'une partie des travaux, 6 %.

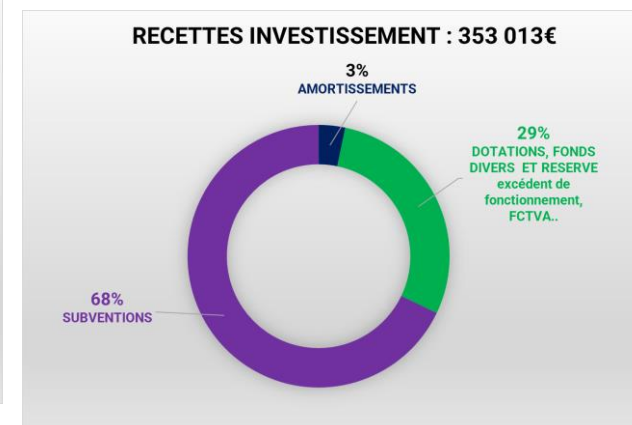
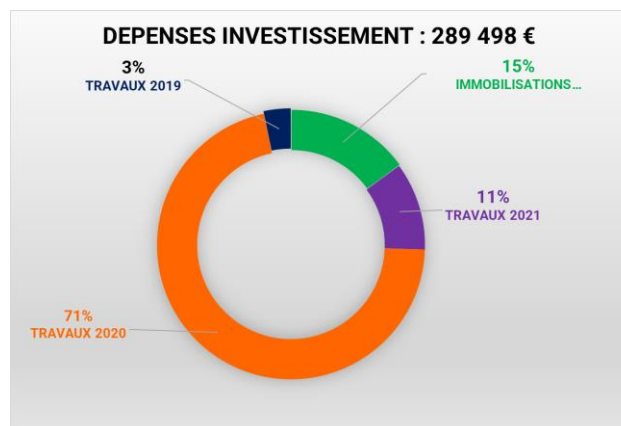
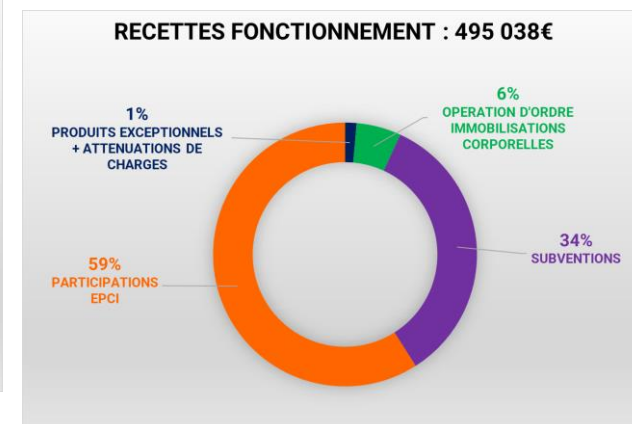
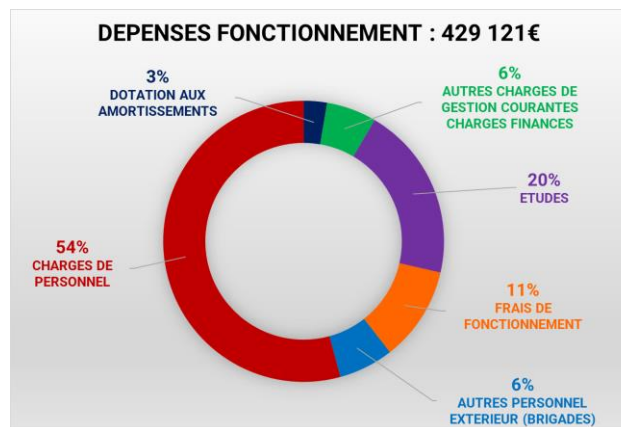
Les recettes s'élèvent à 495 038 € dont 59 % proviennent de la taxe GEMAPI reversée par les communautés de communes et 34 % de subventions obtenues auprès des partenaires.

A noter que la demande de financement concernant la Taxe GEMAPI a été maîtrisée et n'a pas augmenté depuis 2020.

INVESTISSEMENT :

Les dépenses s'élèvent à 289 498 €. Les travaux 2019, 2020, 2021 constituent 85 % de la dépense. Les 15 % restants représentent l'achat d'un véhicule ainsi que de matériels de bureau et informatique.

Pour les recettes, 68 % proviennent de subventions obtenues auprès des partenaires, 29 % sont répartis entre l'excédent de fonctionnement et le FCTVA, les 3 % représentent les amortissements



2 BILAN DES ACTIVITES 2021

- 983 jours d'activités soit 4,58 temps plein
- 192 123 € de travaux
- 35 591 € pour l'étude d'optimisation des usages du Lez et 6 320 € pour les supports de communication
- Projets phares de 2021 :
 - Papi d'intention 255 j d 'animation
 - Travaux 162 j d 'animation
 - Surveillance milieux aquatiques 156 j d 'animation
 - Communication 92 j d 'animation
 - Zones humides 84 j d 'animation
 - PPG 2022/2026 77 j d 'animation
 - Etude Lez 18 j d 'animation

❖ Contexte spécifique à l'année 2021 :

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a continué de perturber le fonctionnement du SSV. Toutefois avec l'expérience, l'équipe a adapté son organisation permettant de ne jamais cesser l'activité. Télétravail, réunions en visioconférence ont permis aux élus et au personnel de travailler et de mener à bien les actions prévues au Plan Pluriannuel de Gestion (PPG).

PLAN PLURIANNUEL DE GESTION (PPG)					
AXES	ACTION	MODALITES D'INTERVENTION	FONCT. TRAVAUX		
			NBRE DE JOURS REALISES	COÛT € TTC	COÛT € HT
GESTION ESPACES TAMPONS	Méandre de Mane	Concertation/Travaux	5		9 600 €
	Méandre de Lirbat	Concertation/Travaux	0		
	Etude Espace mobilité Salat	Suivi/Etude	3		
	Etude des crues torrentielles	Suivi/Etude	2		
GESTION DE LA VEGETATION DES BERGES ET DU LIT DES COURS D'EAU	Réserve forfaitaire	Travaux/Suivi			5 000 €
	Entretien programmé	Travaux/Suivi	162		164 323 €
	Gestion des bancs	Travaux/Suivi			13 200 €
GESTION DES ESPECES INVASIVES	Traitement sélectif espèces indésirables	Concertation/Travaux	12		
RETABLIR LA CONTINUTE ECOLOGIQUE	Mesures compensatoires	2021	3		
	Suivi seuil dégradé	Suivi / Etude	0		
PREVENTION DES INONDATIONS	Papi d'Intention du Salat	Animation	220		
		Coordination PI/GEMA	35		
VALORISATION DES COURS D'EAU	Rivières sauvages	Suivi / Etude	5		
	Sentier et patrimoine historique	Etude	3		
PRESERVER LA QUALITE DE L'EAU DES MILIEUX	Suppression dépôts polluants	Travaux	2		
	Plan Restauration Biodiversité	Concertation/Travaux	20		
	Diversification des écoulements	Etude	2		
	Zone humide	Concertation/Travaux	84		
ORGANISER LA GESTION INTEGREE	Surveiller les milieux aquatiques	Suivi/Planification	156		
	PPG / DIG	Suivi/Planification	77		
	SIG	Suivi/Planification	19		
	Coordination équipe technique	Planification	30		
	Sollicitation Technique	Etude	20		
	Etude Lez	Concertation/ Etude	18	35 591 €	
	SAGE	Concertation	2		
	Natura 2000	Etude/Travaux	11		
COMMUNICATION / SENSIBILISATION	Elaboration de supports	Elaboration/Edition		6 320 €	
	Réunion (CS, CC, ...)	Concertation	92		
	Actions de sensibilisation	Concertation			
			983	41 911 €	192 123 €

2.1 AXE 1 : GESTION DES ESPACES TAMPONS

❖ Ouverture d'un bras de décharge dans le méandre de Mane



Depuis 2016 et l'étude hydromorphologique sur les bassins du Salat et du Volp, le SSV avait pour projet d'ouvrir un ancien bras de décharge aujourd'hui déconnecté du lit mineur. Cette déconnexion est due à l'enfoncement du Salat dont la cause sont les extractions de granulats et l'érosion régressive qui en a découlée. L'accélération relative des écoulements s'est traduite par des érosions latérales notamment au droit du lac d'Araix menacé de capture.

L'objectif de ces travaux est d'ouvrir un bras de décharge à l'intérieur du méandre, afin de limiter la concentration des écoulements en amont immédiat et au droit du lac menacé par l'érosion.

Les travaux ont consisté à créer un bras de décharge d'une longueur de 450 m sur une largeur de 5-6m. Ils ont été réalisés du 30 novembre au 6 décembre 2021 (5 jours) par l'entreprise Naudin pour un coût de 11 520 € TTC.

Avant travaux :



Après travaux :



❖ Etude de l'espace de mobilité du Salat

La mobilité du lit mineur du Salat aval, de façon régulière et après certaines crues, constitue à la fois un phénomène morpho dynamique naturel et une menace sur des terrains comprenant des enjeux (humains et bâtis). Les études de préfiguration des Plans Pluriannuels de Gestion (PPG) des cours d'eau sur le bassin du Salat ont mis en évidence le besoin de mieux connaître ce phénomène et d'établir un plan de gestion de cet espace de mobilité.

Durant la fin de l'année 2021, le SSV a lancé une consultation afin de sélectionner un prestataire. C'est le bureau d'études Aquabio qui a été sélectionné pour un montant de 23 163,60 € TTC. Cette étude se déroulera sur l'année 2022.

2.2 AXE 2 : GESTION DE LA VEGETATION ET DU LIT DES COURS D'EAU

❖ Entretien programmé

- Marché 2020

La réalisation des travaux de gestion de la végétation des berges et du lit des cours d'eau de la tranche 2020-2021 (marché passé en 2020) a été exécutée quasi entièrement en 2021 avec un total de **190.5 j de chantier sur un linéaire de 99.5 km et sur 12 bancs alluviaux pour un montant total de 188 082 € TTC.**

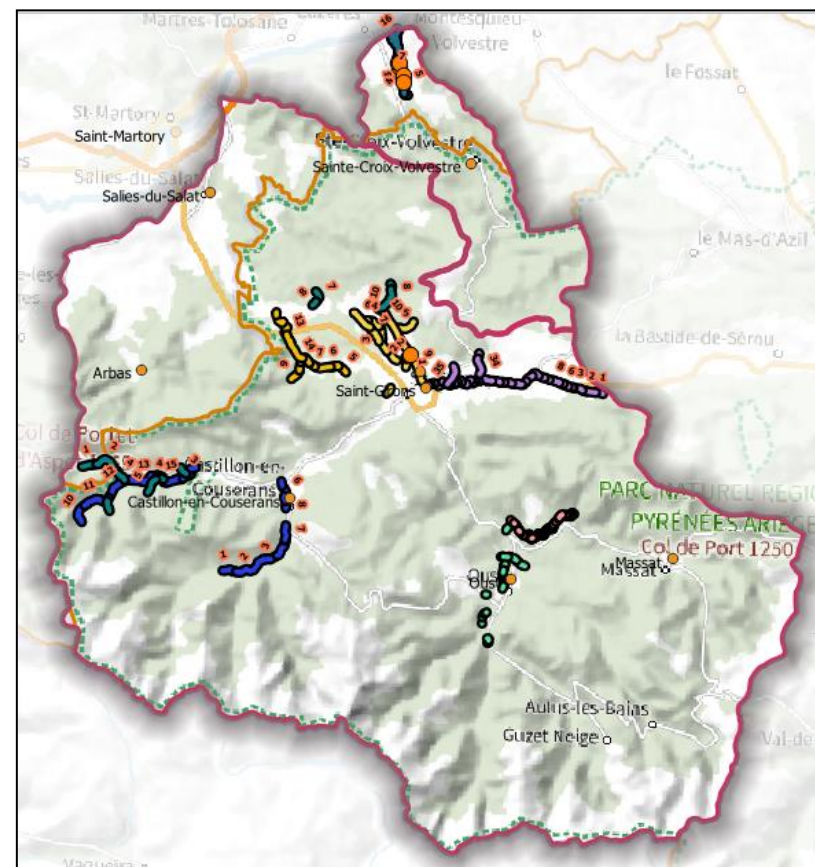
Les techniciens rivière du SSV suivent et contrôlent les travaux réalisés par les entreprises et la brigade de proximité de la communauté de communes Couserans Pyrénées. Sur la carte ci-après sont représentés les travaux effectués. Ce suivi est rentré sous SIG. Les numéros sur fond orange correspondent aux jours de chantier. Les tracés en couleur représentent l'entretien de la végétation en linéaire et les points oranges les bancs alluvionnaires.

- Enlèvement d'un embâcle sur le Volp :

Avant travaux :



Après travaux :



Travaux de gestion de la végétation des berges et du lit des cours d'eau -Tranche 2020-21- réalisés en 2021

- Traitement d'un banc alluvionnaire sur le Salat :

Avant travaux :



Après travaux :



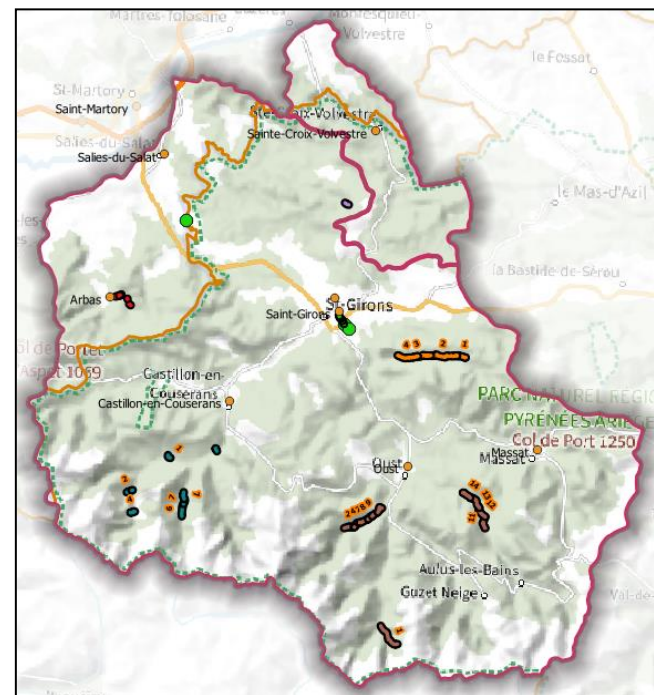
- Marché 2021

La phase de préparation et de lancement du marché de travaux de gestion de la végétation des berges et du lit des cours d'eau de la tranche 2021-2022 a eu lieu en 2021. Ainsi le SSV a réalisé les tâches suivantes :

- Elaboration du Dossier de Consultation aux Entreprises (Règlement de consultation, CCAP, CCTP, Actes d'engagement, Devis estimatif et descriptif, Plan de prévention et de secours, Supports visites de chantiers),
- Lancement et suivi de la procédure d'appel d'offres,
- Rédaction du rapport d'examen des offres, sélection des entreprises, notifications aux entreprises retenues et non-retenues,
- Recensement et envoi des courriers aux riverains avant travaux,
- Rendez-vous avec les riverains et information aux communes avant le début des travaux,
- Préparation des outils de suivi des travaux (projet SIG, tab. Excel),
- Préparation documents administratifs pour ouverture chantiers (OS, signature plan de prévention),
- Réunions pour organisation mise à disposition personnel CCCP/conventions,
- Visite de chantier avec les entreprises et présentation du programme de travaux à la brigade de proximité.

La réalisation des travaux de la tranche 2021-2022 a été entamée en 2021 (poursuite en 2022) avec un total de **29 j de chantier sur un linéaire de 22.6 km pour un montant total de 22 314.6 € TTC.**

Les techniciens rivière du SSV suivent et contrôlent les travaux réalisés par les entreprises et la brigade de proximité de la communauté de communes Couserans Pyrénées. Sur la carte ci-après sont représentés les travaux effectués. Ce suivi est rentré sous SIG. Les numéros sur fond orange correspondent aux jours de chantier. Les tracés en couleur représentent l'entretien de la végétation en linéaire, les points oranges les bancs alluvionnaires et les points rouges les travaux d'enlèvement urgent d'embâcles.



Travaux de gestion de la végétation des berges et du lit des cours d'eau - Tranche 2021-22- réalisés en 2021

• Enlèvement d'un chablis sur le Nert :

Avant travaux :



Après travaux :



Le programme de gestion de la végétation des berges et du lit des cours d'eau pour l'année 2021 est également constitué de 2 autres types d'opérations :

- **l'enlèvement urgent d'arbres en travers du lit** des cours d'eau à la suite d'intempéries pour un montant de **9 786 €**
- **la gestion de la végétation sur les bancs alluvionnaires** pour un montant de **9 000 €**

❖ **Enlèvement urgent d'arbres**

À la suite d'intempéries, lorsqu'il y a un nombre important d'arbres dans le lit de cours d'eau situés près de zones habitées, le SSV peut être amené à intervenir en urgence. Au cours de l'année 2021 le syndicat est intervenu 2 fois :

- sur la commune de Saint-Girons à la suite des crues printanières, où des arbres sont venus encombrer les ponts dans la traversée de la ville
- sur la commune d'Arbas à la suite des crues hivernales, où des arbres sont venus encombrer le Fougaron en bord de route en amont du village d'Arbas

• Enlèvement d'un chablis sur le Rau. de Fougaron :

Avant travaux :



Après travaux :



Les travaux d'urgence en 2021 ont été réalisés sur un total de **3 j pour un montant total de 9 786 € TTC.**

❖ Gestion de la végétation sur les bancs alluvionnaires

Les processus de charriage de fond peuvent mobiliser des volumes importants d'alluvions grossières et former des bancs alluviaux étendus.

En fonction de la fréquence ou de l'espacement des crues morphogènes, d'une part, et de l'incision des lits fluviaux ou des obstacles au transit sédimentaire, d'autre part, la végétation ligneuse peut durablement s'installer sur ces bancs et tendre à les fixer.

Plus ces boisements alluviaux sont denses et « rigides », plus ils se comportent comme des points durs/saillants, lors des crues, et peuvent avoir une incidence négative sur la dynamique du cours d'eau :

- modification des courants et sources d'érosion ;
- réduction des sections d'écoulement et augmentation des effets des crues et inondations ;
- source d'embâcle ;
- perturbation du transfert des matériaux alluvionnaires.

En 2021, le SSV a traité 2 bancs alluvionnaires sur la commune de Saint-Girons et un autre sur les communes de La Bastide-du-Salat et Castagnède (3 bancs au total). L'objectif a été de restaurer la section d'écoulement au droit de zones à enjeux. Les travaux ont consisté à un arasement complet de la végétation incinérée sur place et au griffage des alluvions et abaissement de 20 cm au-dessus du niveau de l'eau. Les matériaux sont laissés dans le lit mineur.

• Banc alluvionnaire de l'Arial (commune de Saint-Girons) :

Avant travaux :



Après travaux :



Les travaux de gestion des bancs alluvionnaires en 2021 ont été réalisés sur un total de **9 j pour un montant total de 9 000 € TTC.**

2.3 AXE 3 : GESTION DES ESPECES INVASIVES

❖ Actualisation des connaissances et suivi de la politique de gestion régionale

Via les sites internet du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP - pee.cbnmpm.fr) et du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN - cen-occitanie.org), leurs lettres d'informations et le réseau d'acteurs de l'ARB :

- actualisation liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes (Occitanie, Union Européenne) ;
- documentation technique (guides reconnaissance, stratégies de lutte/gestion, REX) ;
- fiches espèces (émergentes) ;
- réglementation ;
- stratégie régionale EEE faune en Occitanie (CEN) (+ Webinaire « café génial ») ;
- stratégie régionale relative aux PEE en Occitanie (CBNPMP).



Elodée du Canada (le Salat à St-Girons)

Liste de référence des plantes exotiques envahissantes de la région Occitanie (v.1.0 ; 2021)

Synthèse réalisée grâce au soutien financier du Fond européen de développement régional (FEDER), de l'État (DREAL Occitanie), de la Région Occitanie et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ce document présente la liste de référence des plantes exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes de la région Occitanie (suivant la stratégie régionale relative aux plantes exotiques envahissantes d'Occitanie, coordonnée par les Conservatoires botaniques nationaux méditerranéens et pyrénéens). Le référentiel taxonomique utilisé est TAXREF v.12 (Gargeminy *et al.*, 2018).

Légende : Type : ES = espèce, SSES = sous-espèce, VAR = variété / **Catégorie :** MAJ = Majeure, MOD = Modérée, EME = Émergente, AL = Alerte, PREV = Prévention / **Statut d'envahissement :** [hors plantations] = caractère envahissant s'exprimant hors plantations (de phanérophyles en général).

Code réf (TAXREF)	Nom complet	Famille	Rang	Hybride	Catégorie Occitanie
79710	<i>Acacia saligna</i> (Labill.) H.L. Wendl., 1820	Fabaceae	ES		PREV
610708	<i>Andropogon virginicus</i> L., 1753	Poaceae	ES		PREV
161030	<i>Cardiospermum grandiflorum</i> Sw., 1788	Sapindaceae	ES		PREV
20000585	<i>Cortaderia jubata</i> (Lemoine ex Carrière) Stapf	Poaceae	ES		PREV
20000586	<i>Eleocharis calycina</i> Sm.	Poaceae	ES		PREV
100603	<i>Gunnera tinctoria</i> (Molina) Mirb., 1805	Gunneraceae	ES		PREV
20000587	<i>Gymnocoronis spilanthoides</i> DC.	Asteraceae	ES		PREV
160257	<i>Hieracium persicum</i> Desf. ex Fisch., 1841	Apiaceae	ES		PREV
20000090	<i>Hieracium somowkyi</i> Manden., 1944 Manden., 1944	Apiaceae	ES		PREV
20000588	<i>Lespedeza cuneata</i> G. Don	Fabaceae	ES		PREV
20000589	<i>Lygodium japonicum</i> (Thunb.) Sw.	Lygodiaceae	ES		PREV
610602	<i>Lysichiton americanus</i> Hultén & H. St. John	Araceae	ES		PREV
20000092	<i>Microstegium vimineum</i> (Trin.) A. Camus, 1922	Poaceae	ES		PREV
446978	<i>Parthenium hysterophorus</i> L., 1753	Asteraceae	ES		PREV
20000091	<i>Pericaria perfoliata</i> (L.) H. Gross, 1913	Polygonaceae	ES		PREV
448319	<i>Prosopis juliflora</i> (Sw.) DC., 1825	Fabaceae	ES		PREV
532918	<i>Pueraria montana</i> var. <i>lobata</i> (Willd.) Maesen & S.M. Almeida ex Sanjappa & Pradeep, 1992	Fabaceae	VAR		PREV
637107	<i>Triadica sebifera</i> (L.) Small, 1933	Euphorbiaceae	ES		PREV
81955	<i>Amaranthus albus</i> L., 1759	Amaranthaceae	ES		MOD
81978	<i>Amaranthus deflexus</i> L., 1771	Amaranthaceae	ES		MOD
81992	<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amaranthaceae	ES		MOD
82018	<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amaranthaceae	ES		MOD
83938	<i>Artemisia annua</i> L., 1753	Asteraceae	ES		MOD
85957	<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Asteraceae	ES		MOD
86167	<i>Bothriochloa barbinoë</i> (Lag.) Hester, 1940	Poaceae	ES		MOD
86564	<i>Bromus catharticus</i> Vahl, 1791	Poaceae	ES		MOD

Cottaz C. & Dao J. (coord.)

version 1.0 ; mars 2021



Liste de référence PEE de la région Occitanie

❖ Stratégie de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes sur le bassin du Salat

A la suite du travail sur la définition d'une stratégie de gestion des Plantes Exotiques Envahissantes engagé en 2020, les principales actions ont été :

- Des prospections de terrain pour repérage et cartographie de sites avec espèces émergentes ciblées (Ailante, Elodée, mais également des « espèces faune » comme les espèces d'écrevisses exotiques) ;
- des suivis d'observation à la suite de signalements ;
- l'alimentation du réseau de surveillance des PEE du CBNPMP (<http://see.cbnpmp.fr/login>) ;
- la construction d'un projet d'une « Expérience de gestion d'un massif d'ailante en rive gauche du Salat à St.-Lizier » en concertation avec J. DAO du CBNPMP (expertise terrain, REX, aide à la rédaction).



Massif d'Ailante (le Salat à St-Lizier)

A noter la participation à l'alimentation du site internet du syndicat avec la rédaction d'articles présentant les EEE (faune et flore) les plus représentées sur notre territoire et les différentes actions du SSV concernant la mission de gestion des espèces invasives.

2.4 AXE 4 : RETABLIR LA CONTINUITE ECOLOGIQUE

Peu d'activité en 2021 concernant cet axe.

2.5 AXE 5 : PREVENTION DES INONDATIONS

L'animation du PAPI d'intention pour l'année 2021 constitue la deuxième année d'animation sur les trois années du programme. Cette année encore beaucoup de tâches ont concerné le lancement et la conduite des différents marchés. Enfin, pour le suivi général du Papi, les tâches administratives et financières ont fortement mobilisé l'animatrice du projet.

❖ Gestion des marchés

Début 2020, l'ensemble des actions du Papi nécessitant un prestataire a fait l'objet d'une répartition en 6 marchés. Pour chacun de ces marchés, il a fallu :

- élaborer les cahiers des charges,
- consulter les partenaires financiers pour valider des cahiers des charges,
- lancer les appels d'offres et sélectionner les prestataires,
- lancer et suivre les études.

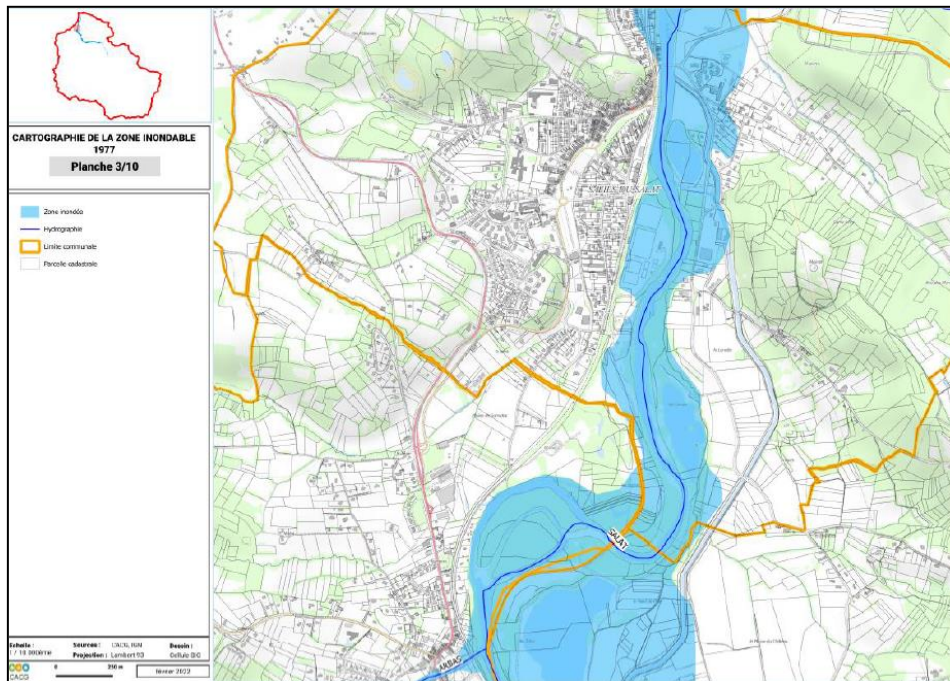
Marché 1 : Amélioration des connaissances des aléas et des ouvrages
Etude hydrologique et hydraulique du Salat et de ses affluents en aval de Saint-Girons
Etude des points noirs hydrauliques
Digue de Bonrepaux : étude d'opportunité de classement et étude de dangers (option)
Digue de Salau : étude d'opportunité de classement et étude de dangers (option)
Etude d'opportunité du classement d'autres digues sur le bassin (selon résultats de 1.2)
Marché 2 : Amélioration de la surveillance et de la gestion de crise
Etat du déploiement des dispositifs locaux de mesure et de prévision des crues
Etude des corrélations utiles entre stations hydrométriques
Etude d'un système de prévision complémentaire à celui de l'Etat
Analyse, actualisation et inscription des PCS et DICRIM (GASPAR) - harmonisation des PCS entre communes
Conception d'un cadre d'appropriation des PCS par les particuliers et professionnels
Formations des élus et mise en œuvre d'exercices de gestion de crise
Marché 3 : Communication
Nivellement, restauration et pose de repères de crue et de panneaux didactiques
Développement de supports de communication sur le risque inondation
Sensibilisation du public : cours d'eau, entretien et risque d'inondation
Marché 4 : Etudes hydromorphologiques
Etude des crues torrentielles, du transport solide et de l'érosion en amont de Saint-Girons
Etude de l'espace de mobilité du Salat aval
Marché 5 : Réduction individuelle de la vulnérabilité face aux inondations
Etude d'identification des zones prioritaires pour la réduction de la vulnérabilité
Diagnostics individuels de vulnérabilité des bâtiments privés
Diagnostics individuels de vulnérabilité des bâtiments publics
Elaboration d'un plan de mesures individuelles de réduction de la vulnérabilité
Marché 6 : Etude du Volp
Etude diagnostic sur le bassin versant du Volp (extension du périmètre PAPI)

• **Marché 1 : Connaissance des aléas et des ouvrages**

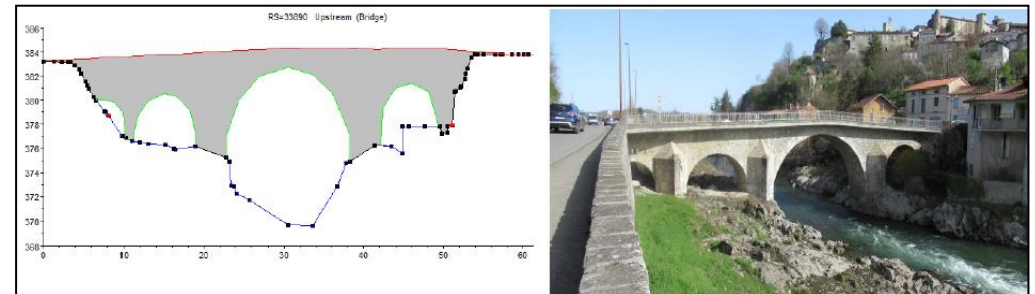
Ce marché contribue principalement à l'objectif A du PAPI d'intention du Salat visant à « développer la conscience du risque » par l'amélioration de la connaissance des aléas à travers une étude hydrologique et hydraulique du Salat et de ses affluents en aval de Saint-Girons (action 1.2). Il comprend également une étude d'amélioration de la connaissance des points noirs hydrauliques (action 6.2) et prévoit l'étude d'ouvrages de protection particuliers (action 7.1 et 7.2) ainsi que l'étude d'opportunité du classement d'autres digues sur le bassin versant (action 7.3).

- Tranche ferme : Actions 1.2 / 6.2 / 7.1 / 7.2
- Tranche conditionnelle : Action 7.3

La réunion de démarrage a eu lieu en décembre 2020. En 2021, plusieurs réunions à la fois sous format de Cotech ou de points d'avancement en direct avec les prestataires, ont eu lieu. Les premiers rendus des cartes de modélisation ont été présentés en fin d'année 2021. Les actions 7.1 et 7.2 ont été réceptionnées en avril.



Extrait de l'atlas cartographique des ZI pour la crue de 1977



Exemple de modélisation d'ouvrage (pont de St-Lizier)

- **Marché 2 : Surveillance et gestion de crise**

Pour le lot A qui comprend les actions de l'état du déploiement des dispositifs locaux de mesure et de prévision des crues, de l'étude des corrélations utiles entre stations hydrométriques et de l'étude d'un système de prévision complémentaire à celui de l'Etat, la réunion de démarrage a eu lieu le 1^{er} avril. Un premier rendu a été fait en fin d'année et 3 journées de terrain ont été réalisées avec M. Martignac (CACG), M. Watrin (DREAL) et le SSV.

Pour le lot B, l'analyse des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) a été effectuée sur le bassin du Salat. Ce rapport s'appuie sur un questionnaire qui a été diffusé à l'ensemble des communes du territoire. L'ensemble du reste des tâches de ce lot seront effectuées en 2022.

- **Marché 3 : Communication**

Ce marché comporte 2 lots. Le lot A porte sur la restauration et la pose de repères de crue. L'étude a démarré au mois de février par l'analyse de la base de données de la DREAL en présence des différents partenaires financiers et techniques. Le travail s'est poursuivi en mai avec une réunion de validation des sites des repères de crues. Durant la deuxième partie de l'année, 9 repères de crue ont été rénovés. Le SSV a rencontré les communes pour définir les sites de pose des repères qui seront mis en place en 2022.



Repère de crue rénové à St Giron

Le lot B prévoit la création de 4 panneaux pour une exposition itinérante. L'action a pu être totalement réalisée en 2021 et les panneaux ont été imprimés début décembre 2021.

Ce lot comporte aussi la réalisation d'un plan de communication et la réalisation de support de communication. MAYANE, prestataire du lot, a présenté un large plan de communication affiné lors d'une réunion avec les vice-présidents et Président du SSV. Le choix du livret pédagogique 16 pages en format A5 a été choisi. Il vise à toucher les scolaires du 3^{ème} cycle. Sa conception sera effectuée en 2022.



Panneaux exposition itinérante

- **Marché 4 : Etudes hydromorphologiques du bassin versant du Salat**

Durant l'année 2021, seule la consultation de ce marché a pu être effectuée pour retenir un prestataire. C'est le bureau d'études Aquabio qui réalisera la prestation en 2022.

- **Marché 5 : Réduction de la vulnérabilité**

L'appel d'offres concernant la réduction de la vulnérabilité a été lancé au mois de mai pour un rendu des offres en juin. Le candidat retenu est un groupement de deux entreprises : Risque et Territoire et Atout risque.

Une réunion de démarrage a eu lieu le 18 novembre dans les locaux du SSV. Cette réunion a permis de faire une présentation globale de l'étude.

Le SSV et le bureau d'études prévoient de démarrer les diagnostics en début d'année 2022.

- ❖ **Suivi administratif et financier du PAPI d'intention**

Les demandes de subventions ont été faites auprès des organismes financeurs. Chaque demande est différente selon les organismes :

- Etat :
 - Financement de l'animation PAPI : Courrier d'envoi ainsi que ce présent rapport d'activité.
 - Financement des actions du PAPI : Envoi des délibérations du comité syndical de chaque action
- Région :
 - Dossier de demande de subventions pour l'animation du PAPI
 - Financement de l'animation PAPI : Courrier d'envoi ainsi que rapport d'activité
 - Dossier de demande de subventions pour les marchés 4 et 5
- Conseil départemental de l'Ariège : Financement des actions du PAPI : Envoi d'une feuille de route du PAPI
- Conseil départemental de la Haute-Garonne : Financement des actions du PAPI : Pas de demande particulière, la convention signée suffit.
- Agence de l'eau : Constitution d'un dossier, la demande n'a pas encore été faite.

- ❖ **Suivi général, conduite et animation du PAPI**

Pour rappel : la convention liant l'ensemble des partenaires a été signée le 2 juin 2020, pour la période 2020-2023.

Le PAPI comporte 33 actions regroupées en 7 axes. Ces dernières sont à mettre en place durant les 3 ans du PAPI d'Intention. L'année 2020 représente le lancement opérationnel de la mise en œuvre du programme d'actions, dont le SSV est animateur et coordonnateur.

Durant l'année 2021, l'ensemble des marchés prévu dans le PAPI a fait l'objet d'appels d'offres qui ont tous été attribués. Le suivi général des démarches et du suivi des études est mené avec l'aide de l'AMO. Des points d'avancements sont organisés tous les 15-20 jours avec le SSV et l'AMO. Lors de ces échanges un tableau de bord est complété : suivi administratif du marché (dates de l'OS, de la notification, le montant du marché, etc.) ainsi qu'un suivi plus technique (réunion, livrables, objectifs, etc.).

Mi-octobre, le premier COTECH du PAPI a été organisé. L'ensemble des partenaires financiers et techniques était présent. L'avancée du PAPI est présentée avec les différents points d'avancement des études. Le COPIL a été organisé le 24 novembre 2021. Ce COPIL a permis d'aborder 12 points et de valider des décisions importantes comme les sites de repères de crue et plaques pédagogiques à poser (1.1), le plan de travail 2022 pour les PCS (3.1 à 3.3), le plan de travail 2022 pour les diagnostics individuels (5.1 à 5.6), le regroupement des actions 5.2 à 5.5 en 1 seule action, le plan de travail 2022 pour les zonages pluviaux communaux (6.3 et 6.4), la validation des études des digues de Bonrepaux et Salau (7.1 et 7.2), la demande de financement des EDD en parallèle au PAPI et l'extension de la démarche PAPI au bassin du Volp avec le lancement de l'étude de diagnostic préalable (similaire à celle du Salat de 2018).

2.6 AXE 6 : VALORISATION DES COURS D'EAU

❖ Candidature Labellisation « Rivières sauvages »

Durant l'année 2021, la poursuite du projet a consisté en un chiffrage d'une prestation externalisée pour déposer le dossier de candidature au label ; en mars, l'expert étant intervenu pour la prestation de pré-admissibilité en 2020 a chiffré sa mission à 2 750 € HT.

Avant d'aller plus avant dans la mise en place d'un COPIL réunissant tous les acteurs du territoire concernés par le projet, il a été finalement décidé de faire une présentation détaillée de l'opportunité d'un tel label en Conseil Syndical en présence de l'animateur du Réseau Rivières Sauvages, Denis CAUDRON. Ce conseil a eu lieu le 7 décembre et a permis aux élus en présence de confirmer l'intérêt de la démarche, avec comme objectif principal pour 2022 de contacter en priorité la communauté de communes Couserans-Pyrénées, notamment concernée par plusieurs domaines en interaction avec le projet : service eau et assainissement, gestion des sentiers de randonnée, tourisme, patrimoine, etc.

Puis plus largement ensuite via un COPIL : le Conseil Départemental de l'Ariège, la fédération de pêche, le PNR, etc.

❖ Sentiers, patrimoine historique et naturel

Aménagement de sentiers- état des lieux 2021-						
Bilan et projets à conserver :						
Code PPG	Cours d'eau	Communes	Nom	Prestation	Réalisé	Avis
AC_033	Arac	Biert-Massat	Chemin Diligences	panneaux	non	voir CCCP et com concernées
AC_034	Arac	Soulan	/	inventaire	oui	reco 2018 = besoin tnx massifs (sentier à rouvrir)
AC_035	Courtignou	Le Port	Peyre Auselère	panneaux	non	définir tracé exact avec commune et asso*
SA_056	Salat	Eycheil-St Girons Partie 1 (Palétès)	« Sourroque 2 »	création partielle + panneaux	non	- reco 2018 concertation projet CCCP/fédé pêche = projet suspendu dans attente nouvelle volonté CCCP
SA_057		Eycheil-St Girons Partie 3 (passerelle-centre)				
SA_058		Eycheil-St Girons Partie 2 (Palétès-passerelle)				

* Association pour la sauvegarde du courtal de Peyre Auselère-Courtignou (propriétaires - riverains)

Aménagement de sentiers- état des lieux 2021-	
<p>État des lieux actualisé août 2021 et mars 2022 Projections PPG 2022-2027</p> <p><i>Sentiers existants et points d'intérêt pour mise en valeur des cours d'eau (sensibilisation biodiversité-dont vs déchets, patrimoine)</i></p> <p>SALAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> Coufflens-Salau : chemin des Cougnets sentier d'interprétation mais déchets de l'ancienne mine ! sources du Salat, cascade d'éziou Seix : village pont de Coume caudé A/R, panneaux fédé pêche et tables picnic Soueix : amont camping, site aménagé par la commune, picnic, jeux, skate-park Soulan : Quercabanaç confluence Arac très fréquentée, pêche, CK, baignade St Lizier-Prat : voie verte, à voir les meilleures vues/arrêts possibles Salies : stade // projet valorisation ZH et pont ? Mane, Mazères, Roquefort ? <p>ALET et affluents :</p> <ul style="list-style-type: none"> Stillon/St Lizier : zones picnic, prise d'eau (stationnement fréquenté) Sérac : zone picnic L'Ossès : Hameau d'Ossès/cascade de Lastien, cascade de Calie (bord de route vers Ossès) Le Cors : Hameau de Stillon/cirque Cagateille, nombreuses passerelles et parking Cagateille ... 	

Un état des lieux du PPG 2017-2022 a été réalisé, pour faire le point en interne et préparer le futur PPG 2022-2026 :

- bilan de ce qui était prévu et a été réalisé, ou non réalisé avec commentaires,

- une actualisation en incluant d'autres lieux que ceux pris en compte dans l'étude de 2016, que ce soit des sentiers ou des points d'intérêt fréquentés.

2.7 AXE 7 : PREVERSER LA QUALITE DE L'EAU

❖ Plan de relance de l'Etat « restauration de la biodiversité »

• En Ariège :

En janvier, l'Etat a lancé son plan de relance post-COVID consacré à la « restauration de la biodiversité ». Le SSV a décidé d'y répondre sur la partie ariégeoise de son territoire en proposant plusieurs sites pour restaurer la ripisylve là où elle est clairsemée voire absente sur le Bas Salat en aval de Saint-Girons.

Sur une programmation biennale (2021-2023), cinq sites ont été proposés et ont été retenus finalement par les financeurs habituels dans le cadre du PPG 2017-2021 (nouveau dossier de subventions en octobre) :

- Site de Lacave sur 400 m de berge en rive droite à l'entrée du village. Intervention prévisionnelle : talutage, plantations, traitement des espèces envahissantes, pose d'un panneau pédagogique (tables de pique-nique).
- Site de Caumont en amont de la STEP sur 375 m de berge en rive gauche. Intervention prévisionnelle : plantations, pose de clôtures pour mise en défens des berges, pose d'un ou deux abreuvoirs pour un propriétaire exploitant (bovins).
- Site de Prat-Bonrepaux sur 750 m de berge en rive gauche en aval de la STEP. Intervention prévisionnelle : talutage, plantations, traitement d'espèces envahissantes, pose d'un panneau pédagogique (voie verte)
- Sites sur Mercenac. 2 sites pour 1 km de berge : talutage, plantations, traitement des espèces envahissantes.

Le coût prévisionnel du projet est de 90 000 € HT financé à 80% par l'Agence de l'Eau et la Région Occitanie.

• En Haute-Garonne :

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie (CEN Occ.) a lui aussi déposé un dossier dans le cadre de France Relance sur la partie haut-garonnaise du territoire du SSV, et qui a été retenu par l'Etat.

Il s'agit de restaurer la biodiversité et les enjeux écologiques au sens large d'un sous bassin versant de l'Arbas constitué de la Justale et du Rieumajou, qui sont tous deux impactés par les pratiques agricoles, dans un contexte hydrologique défavorable ; mais avec la présence d'espèces patrimoniales comme le desman ou l'écrevisse à pattes blanches.

- Problématiques : piétinement des bovins, érosion de berges, colmatage du lit mineur, conversion de prairies en culture, coupe rase de ripisylve, traitements phytosanitaires sous clôtures, etc.
- Actions programmées sur 2 ans (2021-2023) avec les agriculteurs volontaires potentiels : mise en défens du cours d'eau par clôtures et points d'abreuvement, passages à gué, gestion de zones humides, etc.

Des protocoles de suivi sont également prévus : faune piscicole, colmatage, écrevisses, etc.

Après clarification des rôles de chacun, le CEN Occ. a confirmé être maître d'ouvrage du projet avec le SSV comme partenaire associé.



Aménagement d'un gué sur le Rieumajou

❖ Projet de diversification des écoulements et d'amélioration de l'habitabilité piscicole sur le Rau. de l'Espone de la Fédération de Pêche de la Haute-Garonne

Le SSV a participé à la journée terrain afin d'effectuer plusieurs relevés (calcul pente, relevé ligne d'eau, identification des caches à poissons potentielles et relevé théorique du niveau d'eau pour immersion caches exondées, profils en long et en travers des « spots » identifiés). L'objectif est d'injecter de la granulométrie pour améliorer l'habitat piscicole (augmentation de la ligne d'eau notamment à l'étiage et création d'abris) et la surface de zones potentielles de frayères (en favorisant les dépôts).

❖ Gestion des zones humides

• **Animation foncière et technique de l'AAPZH « restauration de zones humides du bassin versant du Salat » de l'Entente pour l'Eau**

De nombreuses actions ont été déployées malgré un retard pris dans la tenue de COPIL de démarrage des 5 projets distincts, en lien avec des difficultés sur la maîtrise foncière :

○ En lien avec le foncier :

Convention tripartite Cc CGS/CD31 pour la ZH du lac de Touille (dû à l'inscription de la ZH par la CC CGS au CDZH du CD31) ; courriers riverains info étude Aulus (mai) + réunion en mairie ; RDV avec le carrier exploitant la ZH des Espiades à Mane ; RDV avec proprio ZH du Baup/Seignan : changement de propriétaire et ajournement du projet ; RDV propriétaire et exploitant agricole ZH de Prat.

○ En lien avec la connaissance des sites :

Visites des 5 sites par les élus du SSV et CC CGS pour ZH lac de Touille ; visites/suivis à plusieurs états hydrologiques pour compiler de la donnée en lien avec le fonctionnement.

○ En lien avec les partenariats techniques :

visites avec partenaires techniques pour conseils :

CRPF pour ZH Baup, RTM pour ZH Aulus ; ANA CEN09 et NEO (futures CATZH), PNRPA.



Visite de la zone humide du lac de Touille en février 2021 avec les élus

- En lien avec la formation, l'acquisition de connaissances :
Ateliers AEAG par visio sur services rendus, notamment hydrologie et biogéochimie/écologie ; webinaire JMZH ; MOOC Trame Verte et Bleue ; nombreuses lectures de REX et demandes d'infos + entre lauréats de l'AAP ; bibliographie et visios SAFN, flore ZH, fonctionnalités et protocoles, plans de gestion, etc.
- En lien avec la mise en œuvre d'études préalables aux travaux :
Recherche bureaux d'études adaptés pour ZH Aulus, partage REX avec SBGH, consultation en novembre pour étude Aulus : visite du site, négociation, abandon de procédure pour insuffisance de concurrence.
- En lien avec la gestion administrative du projet :
Dossiers de subventions (Région Occitanie), suivi avancement avec AEAG
- En lien avec la communication du projet :
Communication accrue sur les actions du SSV : article la dépêche, etc.
- **Travail concerté avec les Cellules d'Assistance Technique Zones Humides Ariège (ANA CEN) et Garonne (NEO)**
 - Travail sur un projet de convention tripartite de manière à clarifier les rôles de chacun et « officialiser » le partenariat : versions définitives attendues en 2022 pour une convention cadre d'une durée de 5 ans (durée futur PPG 2022-2026) et une convention opérationnelle venant en annexe préciser le contenu des missions annuelles.
 - Projections sur le futur PPG du SSV dans le calage des missions d'appui des CATZH.
- **Autres dossiers suivis (veille et autres partenariats)**
 - STEP Salies : projet de déplacement avec compensations ZH
 - SMGALT : visite travaux restauration bras mort et roselière pour partage de REX



Article paru le 14 février 2021

2.8 AXE 8 : ORGANISER LA GESTION INTEGREE

❖ Surveiller les milieux aquatiques

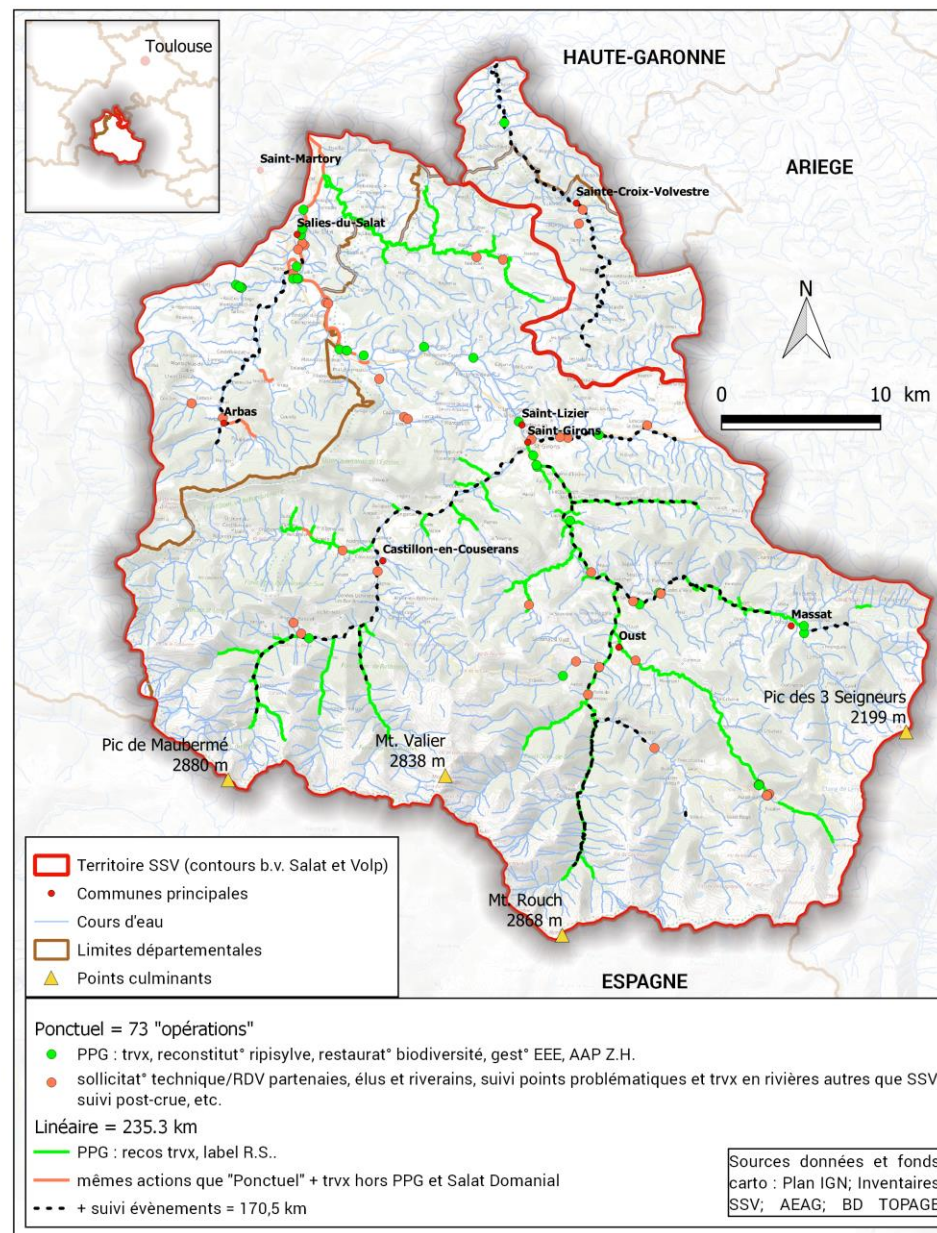
Cette action regroupe :

- l'ensemble des prospections de terrain qui permettent d'actualiser les programmes de travaux et d'adapter les propositions d'interventions.
- la surveillance de points problématiques (érosion, assec, ouvrage, rejet, pollution, etc.).
- les états des lieux et les diagnostics faisant suite à un évènement particulier comme une crue qui permettent d'émettre des propositions d'interventions urgentes si nécessaire.
- les rendez-vous avec les riverains et élus pour des projets de travaux, problèmes d'érosion, signalement d'arbres tombés, travaux communes, embâcles, dépôts sauvages, etc. La plupart du temps ces rendez-vous sont formalisés via la rédaction d'une note technique.
- la mise au point des connaissances sur le territoire du SSV et suivi de certaines problématiques : données patrimoniales et historiques, suivi des pêches électriques de la fédération de pêche, suivi des travaux du service des RD et des communes, calage travaux respectifs sur certains cours d'eau avec ONF, etc.

L'ensemble de ces actions a été recensé et représenté sur la carte ci-contre.

En résumé en 2021 :

- **235 km** de cours d'eau suivis en linéaire
- **170 km** de cours d'eau suivis à la suite d'une crue
- **73** opérations de suivi ponctuel



❖ Elaboration du Programme Pluriannuel de Gestion

Le Programme Pluriannuel de Gestion est le document de planification de référence du Syndicat rivières pour l'entretien des rivières et la gestion des milieux aquatiques. Le premier programme 2017-2021 arrivant à son terme, il fallait en bâtir un nouveau pour la période 2022-2026. Cette opération réalisée en interne, a débuté en 2021 par la réalisation du bilan du programme 2017-2021 dont la synthèse est représentée dans le tableau ci-contre.

Le PPG 2017-2021 : un bilan plus qu'honorable

Sur l'ensemble de la période couverte par ce plan pluriannuel de gestion le Syndicat rivières Salat-Volp a piloté 1.371 126 € d'opérations de travaux. Sur la période ce sont 640 km de cours d'eau qui ont été entretenus totalisant 914 km de travaux. Parallèlement, sur ces 5 années ce sont près de 143 209 € de travaux hydromorphologiques qui ont été menés (traitement de 70 bancs alluvionnaires, intervention sur 3 chenaux secondaires, etc.).

Les études représentent 10% du total des investissements entrepris dans le cadre de ce PPG (étude d'optimisation des usages du Lez, opération coordonnée du Salat et études d'effacement de seuil). Globalement ce sont près de 30% de l'ensemble du réseau (cours d'eau principaux et chevelus) qui ont ainsi fait l'objet d'une surveillance, d'entretien et/ou de travaux, de suivi par les agents du syndicat avec ses partenaires ; des travaux programmés dans le cadre du PPG mais également des interventions décidées d'urgence pour faire face aux dégâts/intempéries.

AXES	PRINCIPALES ACTIONS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
		Nbre Jours	%	MONTANT	%
GESTION ESPACES TAMPONS HYDROMORPHO	Cap de la Lane, Méandre de Mane, Sentein, Bancs alluviaux	26	1%	143 209 €	10,44%
GESTION DE LA VEGETATION DES BERGES DES COURS D'EAU	Dégats intempéries Entretien programmé Restauration	829	25%	149 831 € 821 917 € 126 224 €	80%
GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	Traitement sélectif espèces indésirables, plantation	53	2%	15 441 €	1%
RETABLIR LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	Etudes effacement, opération coordonnée	98	3%	38 046 €	3%
VALORISATION DES COURS D'EAU	Rivières sauvages	32	1%	800 €	0%
AMELIORER LA QUALITE DES MILIEUX	Suppression dépôts polluants Etude d'optimisation des usages du Lez Abreuvement du bétail	160	5%	13 944 € 50 844 € 2 750 €	5%
GESTION DES ZONES HUMIDES	Appel à projets restauration ZH	200	6%	0 €	0%
ORGANISER LA GESTION INTEGREE	Surveiller les milieux aquatiques, GEMAPI, PPG, DIG, SAGE, NATURA 2000, SIG	1486	45%	0 €	0%
COMMUNICATION / SENSIBILISATION	Plan de communication, élaboration de supports, site internet	439	13%	8 120 €	1%
TOTAL		3323	100%	1 371 126 €	100%

Bilan du PPG 2017-2021

❖ Sollicitations techniques

Le syndicat est de plus en plus reconnu et sollicité pour donner son avis, proposer des solutions sur l'aménagement, la gestion des milieux aquatiques. Ces sollicitations proviennent des élus, des riverains mais aussi d'associations. Il est important que le syndicat puisse dégager du temps pour guider et accompagner les porteurs de projets.

Ainsi en 2021, le syndicat a été sollicité sur 24 dossiers qui concernent en très grande majorité le confortement de berges des cours d'eau. Quelques sollicitations ont concerné le signalement de problématiques ou des conseils de gestion du milieu. Sur chacun de ces dossiers un technicien se déplace sur le terrain, s'entretient avec la personne qui a sollicité l'avis du syndicat ; puis bien souvent il rédige une note technique et donne suite au dossier si besoin, notamment avec la visite de la Police de l'Eau.

❖ Etude de l'optimisation des usages du Lez

Depuis 2019, le SSV mène une étude sur l'optimisation des usages du Lez. En aval du barrage de Castillon, le Lez a un signal hydrologique perturbé. L'objectif de cette étude est de faire le bilan général de l'état du cours d'eau et de proposer des solutions d'amélioration avec la réalisation d'une étude de définition du Débit Minimum Biologique (DMB). L'année 2019 et 2020 ont permis de caractériser le régime hydrologique du Lez et de définir les impacts sur le fonctionnement des milieux aquatiques et notamment la population piscicole. En 2021, l'étude DMB a pu être livrée et partagée en COPIL. Le 14 janvier 2022, le SSV a organisé le COPIL final de restitution de l'étude.

❖ Natura 2000 :



Dans le cadre de l'animation de l'entité « Salat » pour l'année 2021, le SSV a réalisé 14 jours comprenant :

- l'animation concernant les projets de contrats Natura 2000 forestiers
- le suivi des évaluations d'incidences concernant le site Natura 2000
- l'organisation de réunions d'informations ou de manifestations : journée ramassage déchets sur le Salat et animation autour de la Loutre d'Europe le 23 octobre 2021
- la participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site
- l'évaluation et mise à jour du DOCOB
- la gestion administrative et financière
- la participation aux réunions COPIL/COTER, aux groupes de travail COTECH/Comité de gestion/Comité scientifique
- les réunions ou rencontre animateurs territoriaux/AMO/DDT
- le suivi de la mise en œuvre du DOCOB (bilan annuel et programmation n+1)



Carte 1 : Plan cadastral avec localisation de l'incident

Exemple de note d'information

2.9 AXE 9 : COMMUNICATION / SENSIBILISATION

En 2020, les élus du SSV ont défini un plan de communication et ont choisi plusieurs actions en fonction du public ciblé.

Durant l'année 2021, le SSV a réalisé :

- l'actualisation du site internet à destination du grand public
- une animation annuelle = une journée de ramassage des déchets en lien avec le réseau Natura 2000
- l'élaboration du bulletin annuel à destination des élus ainsi que des réunions thématiques

❖ Action : actualisation du site internet

Après la refonte totale du site en 2020, l'année 2021 a été consacrée à la mise à jour du site, la rédaction de nouveaux articles et la publication d'actualités. La première newsletter a pu être élaborée et diffusée en octobre. Adresse : <https://salatvolp.fr/>

❖ Animation annuelle : journée de ramassage des déchets sur le Salat

Le SSV et ses partenaires ont organisé dans le cadre du « Mois Natura 2000 » en Occitanie une journée d'animations le samedi 23 octobre 2021 de 9h à 16h. La matinée a été consacrée au ramassage des déchets sur les berges du Salat entre la Bastide-du-Salat et Salies-du-Salat, suivie d'un repas offert. L'après-midi a été consacrée à la sensibilisation du grand public aux enjeux de préservation de la loutre d'Europe, en partant à la recherche de ses indices de présence.



Journée « Ramassage des déchets »

❖ Elaboration du bulletin annuel

Les programmes inhérents à une gestion intégrée globale et responsable des rivières

Maintien de la continuité écologique

Sur nos rivières, de nombreux obstacles, barrages, entravent la continuité écologique qui se définit à partir de deux notions : la libre circulation des poissons, calottes de l'amont vers l'aval et la libre circulation des poissons de l'aval vers l'amont et de l'amont vers l'aval.

Place à poissons - Salat du Salat

Préservation des zones humides

Les bassins du Salat et du Volp comptent de nombreuses zones humides (mares, tourbières, prairies humides, ...) en interaction avec les autres milieux. De haute valeur écologique, elles sont très vulnérables à l'impact de l'homme. Or, 50% des oiseaux et 30% des espèces végétales remarquables et menacées dépendent des zones humides. Retenu sur appel à projets lancé en 2020, le SSV souhaite restaurer 5 sites du bassin versant du Salat. Les anciennes gravières à Touille, Mane et Salies-du-Salat en Haute-Caronne ; la déchetterie d'Audoubertin sur le Léz, la peupleraie de Siegnan au bord du Basp, les prairies agricoles de Prat-Bonrepère et Lacave au bord du Salat, le marécage du Garbet en aval d'Aulus-Iso-Bains, en Ariège.

Zone humide - Lac de Touille

Intégration au programme Natura 2000

Depuis 2018, le SSV est chargé de l'animation du programme Natura 2000 sur l'intégralité du linéaire du Salat, soit environ 60 km de la confluence avec le ruisseau Hoque du Champ en amont à Couffens, à la confluence avec la Garonne. Ce site Natura 2000 comporte un programme d'actions pour favoriser la conservation des milieux naturels et des espèces.

Mairie de Mane

Animation du Label Rivières Sauvages

Attribué à un territoire et à un porteur de projet, ce label national a pour objectif de préserver et valoriser les rivières à très haute valeur patrimoniale. En Ariège, le Salat amont (Salat-Moulin Lauga) l'Illet et l'Azac avec ses deux affluents principaux (Liers et Courtyrou) ont été pré-sélectionnés. Désormais un comité de pilotage rassemblant les collectivités concernées et tous les acteurs de la biodiversité travaille à l'opportunité de déposer un projet de label parmi trois sites retenus : le ruisseau de la Canadelle, le ruisseau du Liers, le sous-bassin de l'Azac regroupant ces deux ruisseaux.

Le Liers - Massat

Veille sur les espèces exotiques envahissantes

De nombreuses espèces exotiques envahissantes sont présentes sur le territoire du SSV que ce soit au niveau de la faune comme de la flore. Envahissantes car principalement introduites par l'homme et exotiques parce qu'elles ne sont pas natives du territoire considéré. Elles peuvent avoir un impact sur le milieu naturel, sur la santé ou les activités socio-économiques. Du fait de leur prolifération rapide et de leur dynamique d'expansion complexe, leur gestion reste épineuse. Le SSV organise l'identification, le suivi et la veille documentaire sur ces espèces. Parmi elles on trouve aussi bien des espèces animales (ragondin, rat musqué ou tortue de Floride) que végétales (Ambrosie, Ailante, Elodea du Canada, etc.).

Balsamine de l'Himalaya